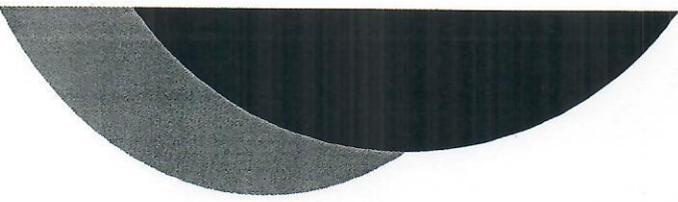


MODULE 2:
ELABORATION DU BUDGET
D'INVESTISSEMENT

Par Ameth Faye Chargé de
Programme/DCEF

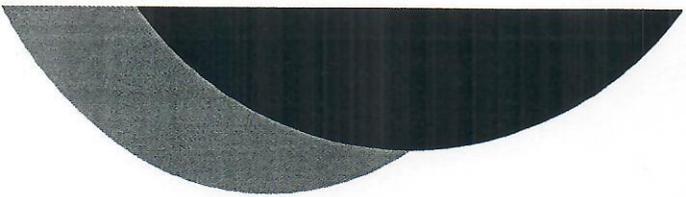


INTRODUCTION

I-le nouveau système de programmation

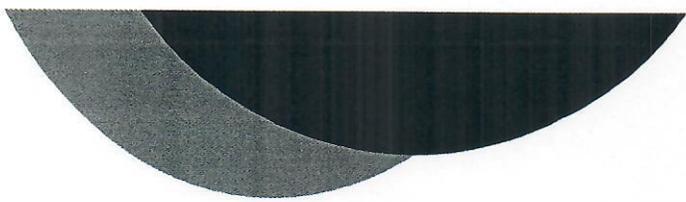
Ce nouveau système s'articule autour de trois instruments fondamentaux et trois horizons temporels nouveaux :

- une image à long terme du Sénégal, «Sénégal 2015 »;
- le plan d'orientation pour le développement économique et social à moyen et long terme, à horizons glissant de six (06) ans et non plus sur quatre (04) ans;
- un programme triennal d'investissement (PTIP) d'une durée de trois (03)ans.



II-MODIFICATIONS INTRODUITES PAR LE NOUVEAU SYSTEME NATIONAL DE PLANIFICATION DANS LA FORME ET LE CONTENU DU BUDGET D'INVESTISSEMENT.

- le plan d'orientation pour le développement économique et social(PODES)
- document de stratégie de réduction de la pauvreté(DSRP).
- A-la forme
- B-le contenu



III-PROCEDURE ACTUELLE D'ELABORATION DU BUDGET CONSOLIDE D' INVESTISSEMENT

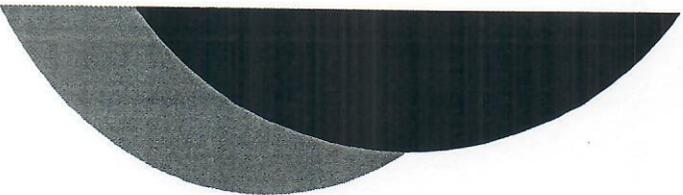
Les documents de programmation et de budgétisation suit une procédure que l'on peut resumer en cinq(05) étapes essentielles:

Première étape: le bilan d'exécution physique et financière des projets en cours. Cette étape se déroule entre les mois d'avril et de juin de chaque année;

Deuxième étape : cette partie est celle des conférences budgétaires auxquelles tous les départements ministériels sont conviés par la circulaire précitée à laquelle le calendrier des réunions est annexé. Cette étape se déroule généralement durant le mois de juillet;

Troisième étape:cette étape est l'une des plus importantes au cours de laquelle se fait la première esquisse de programmation et de budgétisation des investissements publics

Quatrième étape: c'est la phase pendant laquelle toutes les données programmées au cours de la troisième étape, aussi bien sur les projets et programmes en cours que sur ceux nouvellement inscrits sont revues, corrigées et affinées de version en version jusqu'à la mouture finale d'avant les arbitrages budgétaires. Cette étape s'achève avant la fin du mois de septembre;



Cinquième et dernière étape: elle
correspond aux arbitrages budgétaires, à la confection des documents définitifs du PTIP et du BCI pour leur dépôt sur le bureau de l'Assemblée Nationale dans la première quinzaine du mois d'octobre, avant ou le jour de l'ouverture de la deuxième session de cette institution, appelée session budgétaire.

Dépenses d'investissement

Les demandes de crédits d'investissement à
présenter concernent les catégories de projets ci
après :

- **Les projets en cours d'exécution financés sur ressources extérieures et ressources de l'Etat;**
- **Les projets en cours d'exécution financés exclusivement sur ressources internes;**
- **Les projets dont le financement est à rechercher**